

POSTULAT N° 106 (2011-2016)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

- n° 106 de MM. François Miche (PS) et Marc-David Henninger (PS), ainsi que de 12 cosignataires, demandant au Conseil communal l'augmentation des contrôles de domiciliation (boîtes aux lettres), pour plus d'égalité et pour plus de justice sociale

M. François Miche (PS) résume le postulat ci-après:

"Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité d'augmenter les contrôles (boîtes aux lettres et analogues). Les faits: les contrôles concernent de nos jours avant tout les questions en rapport avec les services sociaux et les naturalisations et touchent plus souvent des personnes démunies (n.b. un sans-papiers n'a généralement pas d'adresse). D'autres passent entre les gouttes. Dans son rapport, le Conseil communal estimera:

- a. *le nombre de personnes qui disposent d'une boîte aux lettres sans avoir annoncé leur domiciliation en ville de Fribourg;*
- b. *les recettes supplémentaires liées à cette déclaration;*
- c. *la possibilité de comparer les nouvelles données avec le Canton (Service des contributions)."*